

UN SUCCÈS HISTORIQUE !

DES RÉSULTATS REMARQUABLES !

La journée de mobilisation du 10 mars peut être considérée comme historique. Les taux de grévistes de cette journée sont extrêmement significatifs, comme par exemple :

▣ 44,94 % sur la DI Normandie avec 57 % sur la DR du Havre,

▣ 41,89 % de grévistes sur la DI du Grand Est avec 74,3 % pour la DR de Mulhouse,

▣ 38,72 % sur la DI Bourgogne-Franche Comté-Centre Val de Loire, 46,15 % pour la DR de Dijon et 45,74 % pour la DR Centre-Val de Loire,

▣ 32,49 % sur la DI Rhône-Alpes dont 36 % sur la DR d'Annecy,

▣ 47,70 % sur la DI d'Occitanie dont 64,06 % sur la DR de Montpellier, 66,67 % pour les services de la DI Occitanie.

Et bien d'autres résultats remarquables partout sur le territoire !

Notons également que de nombreux agents à présence indispensable ont été empêchés de faire grève.

Si l'on ajoute à cela le millier de manifestants devant Bercy la démonstration aura été éblouissante !

Les douanières et les douaniers ont été, une fois de plus, à la hauteur de leur attachement à leur administration, tous grades, toutes branches, toutes missions et tous territoires confondus.

Vous êtes remarquables ! Nous sommes remarquables !

Grâce à cette mobilisation d'ampleur, nous entrons désormais dans une phase de négociations avec la direction générale. Celle-ci ne **peut** pas, ne **doit** pas mésestimer ce coup de semonce envoyé par les douaniers.

Les moyens doivent être à la hauteur des enjeux et l'enveloppe consacrée à cette sortie de conflit doit largement être réévaluée.

À ce jour, le ministère nous propose une négociation sur cinq points :

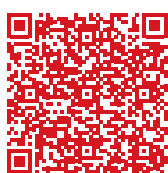
▣ **Un accompagnement indemnitaire pour l'ensemble des agents ;**

▣ **Le renforcement du volume des promotions internes ;**

▣ **La mise en place d'un fonds dédié à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de travail des agents ;**

▣ **La formalisation de propositions de mesures spécifiques à l'appui de l'évolution du régime de retraite des douaniers ;**

▣ **L'enrichissement du cadre de l'accompagnement RH pour mieux prendre en compte la temporalité et la notion de résidence.**



MAINTENIR LA PRESSION !

Quelle que soit l'issue de ces négociations le SNAD CGT continuera à marteler que le transfert des missions fiscales est une hérésie budgétaire et un non sens en matière de contrôle.

La CGT est également déterminée à ne pas oublier les trois thèmes promis par la DG (missions, cartographie, effectifs)... Nous exigeons qu'ils soient examinés avant la fin 2022 , le calendrier très serré en vue de la signature d'un protocole d'accord ne permettant pas une analyse sérieuse et lourde de conséquences dans un délai restreint de deux semaines.

En attendant, la pression doit être maintenue pendant ce round de négociations.

C'est pourquoi l'intersyndicale nationale maintient le boycott de tout dialogue avec l'administration pendant cette période et propose à tous les douaniers de continuer à participer à des mobilisations et à des actions revendicatives sur tout le territoire, à commencer par la grève interprofessionnelle du 17 mars sur les salaires...

**Nous avons été entendus,
serons-nous écoutés ?
Cela serait préférable ...**

C'est tout l'enjeu de ces négociations « express », puisque l'accord, si accord il y a après consultation, doit être validé avant le 31 mars. Présidentielles obligent...

